



apogée FÊTE SES 20 ANS! **ATELIER CLUB UTILISATEURS 2015**

Echanges sur la mise en œuvre d'une période de césure au sein de vos établissements

Pascale ARNOULT – Consultant fonctionnel Apogée



amue
MUTUALISATION + SOLUTIONS



Sommaire

L'objectif de l'atelier

Le contexte

L'analyse de la circulaire

Les échanges sur les pratiques

La mise en œuvre dans Apogée





L'objectif de l'atelier

- + Echanger sur la mise en œuvre d'une période de césure au sein de vos établissements





Sommaire

L'objectif de l'atelier

Le contexte

L'analyse de la circulaire

Les échanges sur les pratiques

La mise en œuvre dans Apogée





+ Réunions SISE mars 2015

- Pour la remontée 2016 : Modification de la variable AMENA (qui permet de préciser si l'étudiant a suivi dans l'établissement un **cycle aménagé différent du cycle théorique**)
 - modalité 1 ⇔ pour les étudiants en cursus aménagé
 - modalité 3 ⇔ pour les étudiants en année de césure

+ Circulaire n°2015-122 du 22-07-2015

- Définition
- Caractéristiques
- Inscription et prestations sociales
- Evaluation du dispositif

+ Version 4.70 (novembre 2015) pour répondre aux besoins de l'enquête SISE





Sommaire

L'objectif de l'atelier

Le contexte

L'analyse de la circulaire

Les échanges sur les pratiques

La mise en œuvre dans Apogée





Analyse de la circulaire n°2015-122 du 22-07-2015



+ Il s'agit :

- d'une **démarche volontaire** de l'étudiant
- soumise à **l'approbation** du chef d'établissement
- dont les **modalités** doivent être **encadrées** par l'établissement
- formalisée dans un **document signé** par le chef d'établissement et l'étudiant

+ Qui concerne :

- les étudiants **déjà inscrits** et ayant fait une **demande**

+ Attribution des ECTS possible :

- doit être votée en conseil (cf Obligations des établissements)
- **vote du droit de césure** en cas d'accompagnement
- nécessite un **accompagnement** et une **validation**

+ Durée:

- Minimum : 1 semestre - Maximum : 2 semestres
- dès le début de la première année (L1 ou M1)
- mais **pas après une fin de cursus**





Analyse de la circulaire n°2015-122 du 22-07-2015



- + Dans le cas d'une autre formation, comment procède-t-on ?
- + Année de césure peut prendre la forme d'un stage, dans ce cas c'est la réglementation des stages (décret) qui s'applique
- + Couverture sociale obligatoire :
 - dans le cas du bénévolat hors cadre, pensez à informer l'étudiant qu'il doit s'affilier au régime étudiant
 - dans le cadre d'une autre formation n'ouvrant pas droit à la SS

➔ à partir du moment où l'étudiant est **inscrit** les **cotisations** **devront être versées à la SS**
- + Droit à bourse:
 - possible dans le cas d'une autre formation
 - pour les autres cas ⇔ sur décision de l'établissement





Sommaire

L'objectif de l'atelier

Le contexte

L'analyse de la circulaire

Les échanges sur les pratiques

La mise en œuvre dans Apogée





Les échanges sur la mise en œuvre d'une période de césure



+ Où en sont les décisions dans votre établissement ?

+ Quel public concerné ?

- Licences (dès la L1, à partir de la L2, entre L3 et M1, autres ...)
- Masters (M1, après M2 ⇔ impossible ?, autres ...)
- Diplômes de santé
- Autres ...





Les échanges sur la mise en œuvre d'une période de césure



+ Quelle(s) structure(s) des enseignements ?

- VET fictive,
- autre

+ Quelle IA ?

- Couverture sociale
- Enquêtes SISE
 - Identifier les étudiants comme étant en césure (inscription) mais ne pas les compter comme en redoublement ou en échec (résultat)
 - A quel niveau faut-il inscrire l'étudiant en césure (niveau précédent, niveau suivant) ?

+ Quels besoins de pilotage ?





Sommaire

L'objectif de l'atelier

Le contexte

L'analyse de la circulaire

Les échanges sur les pratiques

La mise en œuvre dans Apogée





La mise en œuvre dans Apogée (Version 4.70.00)

Principes



+ A l'installation de la version **4.70.00** :

- Pour toutes les IAE dont le témoin cursus aménagé est positionné à '**0**', le code cursus aménagé sera initialisé par défaut à la valeur '**1**' (Cursus aménagé) pour l'IAE.

+ Domaine **Référentiel**

- Enrichir la table des cursus aménagés de la valeur **3 Année de césure**

+ Domaine **Inscription Administrative**

- Modifier les inscriptions administratives aux étapes des étudiants concernés par l'**année de césure**

+ Domaine **Exploitation**

- Le traitement SISE (Détail des inscriptions par étudiant) récupère le code cursus aménagé SISE de l'inscription administrative de l'étudiant traité pour valoriser la variable **AMENA**





La mise en œuvre dans Apogée (Version 4.70.00) Référentiel



+ *Menu Référentiel* > *Inscription* > *Scolarité* > **CURSUS AMÉNAGÉ**

Les cursus aménagés sont à déclarer au sein du Référentiel dans la table des cursus aménagés.

Cursus aménagé				TS	SISE
1	C_aménagé	Cursus aménagé	<input checked="" type="checkbox"/>	1	
3	A_CESURE	Année de césure	<input checked="" type="checkbox"/>	3	
			<input type="checkbox"/>		
			<input type="checkbox"/>		

La table est livrée avec la valeur **1 Cursus aménagé**

➔ Il faudra créer la valeur **3 Année de césure**





La mise en œuvre dans Apogée (Version 4.70.00) Inscription administrative



+ Menu *Inscription administrative* > *Modification d'une inscription* > *Inscription aux étapes* > modale **INSCRIPTION ADMINISTRATIVE AUX ÉTAPES**

Inscription administrative aux étapes

Étape : [] Version étape : [] Cycle : 1
Diplôme : [] Licence Mathématiques Version diplôme : [] Etat : E Etape 1ère : 0
Centre de gestion : DMA Composante : D65 Profil étape : NO normal Régime étape : 1 initiale
Nb inscriptions cycle : 2 Nb inscriptions diplôme : 1 Nb inscriptions étape : 1 Voeux OPI
 Télé-enseignement Mode de Télé-enseignement : [] []
 Changement Cursus aménagé
 Validation des acquis de l'expérience
Bourse : [] N° boursier : []
Rem 1 : []
Rem 2 : []
Titre d'accès
 Aucun
 Interne
 Externe
Type Etab. : [] Dépt/Pays : []
Etab. : [] Année : [] / []
 Partenariat international
Spécialités
Spécialité 1 : [] []
Spécialité 2 : [] []
Spécialité 3 : [] []

administrative aux étapes

e : [] Version étape : [] Cycle : []
e : [] Licence Mathématiques Version diplôme : [] Etat : [] Etape 1ère : 0
estion : DMA Composante : D65 Profil étape : NO normal Régime : []
riptions cycle : 2 Nb inscriptions diplôme : 1 Nb inscriptions étape : [] Voeux OPI
é-enseignement Mode de Télé-enseignement : [] []
 Changement
e : [] N° boursier : []
1 : []
Cursus aménagé : 1 C_aménagé
Convention : 02 Convention avec les C
Spécialités
Spécialité 1 : [] []
Spécialité 2 : [] []
Spécialité 3 : [] []

Libellé	Code
Année de césure	3
Cursus aménagé	1

pour les étudiants concernés,
→ il faudra saisir le **cursus aménagé**
correspondant





La mise en œuvre dans Apogée (Version 4.70.00) Exploitation



+ *Menu Exploitation* > *Traitements différés* > **ENQUÊTES SISE**

➔ Le traitement batch « SISE Inscriptions » est modifié pour prendre en compte la valeur SISE du cursus aménagé lors de l'inscription administrative étape de l'étudiant.

3 valeurs possibles pour la variable AMENA :

- *1 (Cursus aménagé)*
- *3 (Année de césure)*
- *Blanc (dans les autres cas)*





Sommaire

L'objectif de l'atelier

Le contexte

L'analyse de la circulaire

Les échanges sur les pratiques

La mise en œuvre dans Apogée



Merci de votre attention



apogee.projet@amue.fr